







MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

DIRECTION GENERALE DE L'HYDRAULIQUE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

CONSULTANT(E) **SERVICES** DE INDIVIDUEL (LE) INTERNATIONL (E) POUR « L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN VUE DE L'AMELIORATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE **EN MILIEU RURAL »**

CONGO: « PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE (AT) POUR L'AMELIORATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL»

Référence de l'accord de financement : 5600155005651

N° d'Identification du Projet : P-CG-E00-007

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement à travers la Facilité Africaine de l'Eau (FAE), afin de couvrir le coût du projet d'Assistance Technique (AT) pour l'amelioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural, et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées, au titre de ce don, pour financer le contrat de services d'un(e) consultant(e) individuel(le) international(e), pour l'assistance technique en vue de l'amelioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural.

1. Les services prévus au titre de ce contrat :

1.1. Mission et taches du spécialiste

Sous l'autorité du Coordinateur, il est chargé de la gestion des aspects techniques dans la mise en œuvre du projet financé par la BAD pour une conformité avec les exigences du pays en la matière.

L'Assistant(e) Technique sera basé(e) à Brazzaville et bénéficiera d'un contrat de quinze (15) mois sur la base d'une performance satisfaisante jusqu'à la fin du projet.

Aspect Technique

Sous la supervision du Coordonnateur du projet, l'Assistant Technique va assurer les missions suivantes :

- Evaluer la situation de l'eau potable en milieu rural ;
- Identifier puis décrire les schémas techniques utilisés pour l'aménagement des infrastructures, tout en mettant en exergue leur sensibilité au genre et élaborer sur cette base et sur les expériences d'autres pays, un Programme National d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural;
- Identifier les approches et pratiques actuelles de gestion des services, les analyser, les caractériser et proposer ensuite un modèle de gestion des ouvrages d'AEP rural, sensible au genre, qui sera adopté et utilisé sur l'ensemble du territoire national;
- Décrire les sources actuelles de financement des investissements dans le secteur de l'AEP rural (travaux neufs et réhabilitation des infrastructures), les analyser et proposer un mécanisme innovant qui tienne compte des opportunités offertes par l'Etat, le secteur privé, le partenariat public privé, les organisations philanthropiques et la mobilisation des ressources locales, tout en s'assurant de la sensibilité au genre dudit mécanisme ;
- Renforcer les capacités des acteurs du secteur, et particulièrement des membres de la Cellule d'Exécution du Projet en matière de réalisation des états des lieux, de préparation des programmes nationaux d'AEP, d'évaluation de leurs coûts et de définition des modalités de leur mise en œuvre, y compris la prise en compte du genre dans ces activités ;
- Mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural.

1.2. Profil requis

1.2.1. L'Assistant Technique doit avoir le profil ci-après :

Qualifications et expériences minimales requises :

- Avoir l'équivalent d'au moins BAC+5 (Diplôme d'ingénieur hydraulicien, économie, génie civil ou domaine connexes) ;

- Avoir au moins 20 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'eau dont au moins 10 consacrés à la préparation des projets d'investissements et au financement de projets d'AEP en Afrique;
- Justifier des aptitudes et expériences concrètes dans les domaines de l'AEP rurale, de la préparation des programmes d'investissement, de développement de modèles économiques et de mécanismes de financement des investissements, de mobilisation des ressources financières, d'organisation des forums et tables rondes d'investisseurs, etc.
- Avoir une bonne connaissance du secteur de l'eau au Congo et particulièrement le domaine de l'AEP en milieu rural.

Personnalité

- Ordonné et méthodique ;
- Bonne capacité d'observation, d'analyse et de synthèse ;
- Capacité d'initiative et de jugement ;
- Honnête et intègre;
- Sens de la rigueur, de l'organisation;
- Aptitude à travailler en équipe et sous pressions ;
- Bonne capacité d'écoute et de communication.
- Expériences dans des projets financés par la Banque Africaine de Développement;
- Maîtrise du Français et des langues parlées dans la zone d'intervention du projet.

1.3. Mode de recrutement

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org

1.4. Critères de sélection

(i)	Qualification générale (Diplômes et expériences générales)	30 Points
11	Qualification : Bac+5 au moins ou son équivalent (Diplôme d'ingénieur hydraulicien, économie, génie civil ou domaine connexes) : 15 points	15
	Qualification inférieure, ou diplôme non conforme, : Disqualifié	

1.2	Au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'eau	<i>15</i>
	dont au moins 10 consacrés à la préparation des projets	
	d'investissements et au financement de projets d'AEP en Afrique : 15	
	points	
	Expérience pertinente inférieure à 10 ans : 0 point	
(ii)	Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	10
		Points
	Avoir participé en qualité d'Assistance Technique (ou similaire) en vue	10
	de l'amelioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural : 2,5	
	points par mission similaire.	
(iii)	Expériences et/ou Connaissance des politiques de	60
	l'amélioration de l'alimentation en eau potable et	Points
	l'amélioration de l'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural	Points
3.1	-	Points 50
3.1	l'assainissement en milieu rural	
3.1	l'assainissement en milieu rural Expérience spécifique dans la préparation et/ou la gestion de la mise en	
3.1	l'assainissement en milieu rural Expérience spécifique dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des politiques de l'amélioration de l'alimentation en eau potable	
3.1	l'assainissement en milieu rural Expérience spécifique dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des politiques de l'amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural de projets financés par la BAD ou d'autres Institution	
3.1	l'assainissement en milieu rural Expérience spécifique dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des politiques de l'amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural de projets financés par la BAD ou d'autres Institution Multilatérale de Développement : 50 points (à raison de 10 points par	
	l'assainissement en milieu rural Expérience spécifique dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des politiques de l'amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural de projets financés par la BAD ou d'autres Institution Multilatérale de Développement : 50 points (à raison de 10 points par mission similaire)	50
	l'assainissement en milieu rural Expérience spécifique dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des politiques de l'amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu rural de projets financés par la BAD ou d'autres Institution Multilatérale de Développement : 50 points (à raison de 10 points par mission similaire) Avoir participé en qualité d'Assistant Technique (ou similaire) à des	50

NB: les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le/la candidat(e) classé(e) premier(e) dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1^{er} ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour le critère 3.1 (expérience spécifique) sera sélectionné(e).

Les consultant(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations supplémentaires (notamment les termes de référence) à l'adresse (aux heures d'ouverture de bureaux) à la Direction Générale de l'Hydraulique sise Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique; Place de la République; 4ème étage, Coordination du projet; – Téléphone: (+242) 06 577 18 58 / 06 959 7079; Courriel : dgh.aepar@gmail.com; Brazzaville - République du Congo

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à la Direction Générale de l'Hydraulique (Coordination du projet) ou transmises par courriel à l'adresse suivante : dgh.aepar@gmail.com avec copie au Directeur Général de l'Hydraulique, Email : alouna.armelos@yahoo.com au plus tard le 12 février, 2025, à 12 H 00 mn (heure de Brazzaville) et porter expressément la mention

« Assistance Technique en vue de l'amelioration de l'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du projet AEPR Sis Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, place de la République, 4^{ème} étage -Brazzaville – Congo, Téléphone : 06 577 18 58/ 06 959 70 79.